



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : alexandra.lafont@energie-partagee.org

Date limite de l'envoi des candidatures : **Vendredi 30 avril 2021**

Je soussigné :CARREY-CONTE

Fanélie.....

Fonction :Secrétaire générale

.....

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée Association :

.....ENERCOOP.....

Suppléant :

Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2020

L'organisme représenté appartient au :

- Collège 1 : Fondateurs et assimilés
- ~~Collège 2 : Projets en développement / projets en exploitation~~
- ~~Collège 3 : Partenaires~~
- ~~Collège 4 : Réseaux territoriaux~~

Fait àParis.....

Date :le 28/04/21.....

Signature :

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

Siège social : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

Adresse administrative : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

association@energie-partagee.org



Présentez votre structure en quelques lignes :

**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

Fondé en 2005 par plusieurs organisations de l'ESS et des ONG environnementales, appuyé sur la vision du scénario negaWatt, Enercoop est le seul fournisseur national coopératif d'électricité 100 % renouvelable, organisé en réseau de 11 coopératives. Enercoop a vocation à développer la transition énergétique citoyenne sur les territoires, par la mise en relation entre producteurs, consommateurs, partenaires et collectivités locales, le soutien au développement de projets ENR, la promotion de la maîtrise des consommations d'énergie et de la sobriété. La structure candidate est la coopérative Enercoop nationale, détenant l'agrément de fournisseur d'électricité et assurant des fonctions support pour l'ensemble du réseau des coopératives.

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

Enercoop de par son histoire est un acteur central du mouvement de l'énergie citoyenne. Travailler en synergie avec les acteurs de cet écosystème est pour nous essentiel, tant en termes de développement de plaidoyer, d'actions de sensibilisation, que de coopérations locales autour de projets concrets. A l'heure de la retranscription en droit français des communautés énergétiques citoyennes et des communautés d'énergie renouvelable, qui pourraient constituer des leviers majeurs pour la dynamique citoyenne, il est d'autant plus urgent d'unir toutes nos forces, et le CA d'EPA est un lieu central pour cela.

Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

Un ancrage historique et une notoriété dans le paysage institutionnel des ENR, de l'énergie citoyenne, ainsi qu'un lien fort avec le mouvement de l'ESS. Une expertise et une force de frappe en termes de plaidoyer, dans un contexte d'élections présidentielles et législatives à venir, qui vont représenter un sujet important pour le CA en 2021 et 2022. Une connexion avec les projets de territoire et une volonté de multiplier les coopérations pour accélérer la dynamique des énergies citoyennes.

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

Siège social : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

Adresse administrative : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

association@energie-partagee.org